

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### UE : ANLA101T - Langue et Civilisation Anglophones1

RESPONSABLE(S) DE L'UE : Claire Cazajous-Augé

### SESSION 1

#### Contrôle continu

Épreuve(s)				pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	<b>Traduction</b> (Tiffane Levick et Claire Cazajous)	Phrases de thème grammatical et phrases de version grammaticale assorties de questions.	Trad.1	X		1h	2
2		Phrases de thème grammatical assorties de questions et un texte de version.	Trad.2		X	1h30	4
3	<b>Civilisation britannique</b> (Simon Deschamps)	Introduction de commentaire de texte.	Civi. Brit.1	X		1h	1
4		Introduction de commentaire de texte suivie de questions.	Civi. Brit.2		X	2h	2
5	<b>Expression écrite</b> (Éléana Sanchez)	Résumé d'un article de presse.	Expr. Ecr. 1	X		1h30	1
6		Résumé d'un article de presse.	Expr. Ecr. 2	X		1h30	2

#### Contrôle terminal

Épreuve(s)				pendant la session	Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et intitulé de l'épreuve	Titre court			
1	<b>Traduction</b> (Tiffane Levick et Claire Cazajous)	Phrases de thème grammatical assorties de questions et un texte de version.	Trad. CT	X	1h30	2
2	<b>Civilisation britannique</b> (Simon Deschamps)	Introduction de commentaire de texte suivie de questions.	Civi. Brit. CT	X	2h	1
3	<b>Expression écrite</b> (Eléana Sanchez et Alexandra Sippel)	Résumé d'un article de presse.	Exp. Ecr. CT	X	1h30	1

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 1

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<b>SESSION 2</b>					
Contrôle continu ET terminal					
Épreuve(s)				Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et intitulé de l'épreuve	Titre court		
1	<b>Traduction</b> (Tiffane Levick et Claire Cazajous)	Thème et / ou version assortis de questions.	Trad. Sess 2	1h	2
2	<b>Civilisation britannique</b> (Simon Deschamps)	Introduction de commentaire de texte suivie de questions.	Civi. Brit. Sess 2	2h	1
3	<b>Expression écrite</b> (Éléana Sanchez et Alexandra Sippel)	Résumé d'un article de presse	Exp. Ecr. Sess 2	1h30	1

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 2

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<b>UE : ANLA106T Anglais oral 1</b>						
RESPONSABLE(S) DE L'UE : N. FORTE						
<b>SESSION 1</b>						
Contrôle continu uniquement						
Épreuve(s)			pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	participation orale	part	X			1
2	test de vocabulaire	voc	X		40 min	1
3	présentation orale individuelle	oral	X		20 min	3

<b>SESSION 2</b>				
Contrôle continu uniquement				
Épreuve(s)			Durée	Coeff.
	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court		
1	Présentation orale individuelle. <b>Inscription sur EXAMWEB obligatoire</b>	oral sess 2	20 min	N/A

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 3

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<b>UE : ANLA107T - Méthodologie de l'Anglais</b>						
RESPONSABLE(S) DE L'UE : G. LAFON et D. VILLERS						
<b>SESSION 1</b>						
Contrôle continu						
Épreuve(s)			pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	exercices de grammaire	gram m. CC		X	1h	N/A

Contrôle terminal						
Épreuve(s)			pendant la session	Durée	Coeff.	
	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	exercices de grammaire	gram m. CT		X	1h	N/A

<b>SESSION 2</b>						
Contrôle continu ET terminal						
Épreuve(s)			Titre court	Durée	Coeff.	
	Nature et Intitulé de l'épreuve					
1	exercices de grammaire		gram m. sess 2	1h	N/A	

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 4

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

UE : <b>ANLA201T - Langue et Civilisation Anglophones 2</b>							
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Saandia ALI							
<b>SESSION 1</b>							
Contrôle continu							
Épreuve(s)				pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	<b>Traduction</b> (Valérie Francoite et Eric Doumerc)	Phrases de thème et de version	trad 1	X		1h	2
2		Thème ou version	trad 2		X	1h	6
3	<b>Civilisation américaine</b> (Claire Anchoardoqui)	Commentaire de texte avec questions	civ. US 1	X		1h45	1
4		Commentaire de texte guidé	civ. US 2	X		2h	3
5	<b>Civilisation économique</b> (Claire Mansour)	Commentaire de publicité	civ. eco 1	X		1h30	1
6		Commentaire de publicité	civ. eco 2	X		1h30	3
7	<b>Phonétique-Prononciation</b> (Geneviève Lafon, Nadia Forte)	Epreuve écrite	phon		X	30min	2

Contrôle terminal							
Épreuve(s)				pendant la session	Durée	Coeff.	
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	<b>Traduction</b> (Valérie Francoite et Eric Doumerc)	Thème ou version	trad CT	x	1h	4	
2	<b>Civilisation américaine</b> (Claire Anchoardoqui)	Commentaire de texte guide	civi US CT	x	2h	2	
3	<b>Civilisation économique</b> (Claire Mansour)	Commentaire de publicité	civi éco CT	x	1h30	2	
4	<b>Phonétique-Prononciation</b> (Geneviève Lafon, Nadia Forte)	Epreuve écrite	phon CT	x	30min	1	

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 5

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<b>SESSION 2</b>					
Contrôle continu ET terminal					
Épreuve(s)				Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et intitulé de l'épreuve	Titre court		
1	<b>Traduction</b> (Valérie Francoite et Eric Doumerc)	Thème ou version	trad. sess.2	1h	4
2	<b>Civilisation américaine</b> (Claire Anchordoqui) ou <b>Civilisation économique</b> (Claire Mansour)	Commentaire de texte guide ou commentaire de publicité	civi. sess.2	2h	2
3	<b>Phonétique - Prononciation</b> (Geneviève Lafon, Nadia Forte)	Test informatisé en présentiel	phon. sess.2	30min	1

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 6

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

UE : <b>ANLA206T Anglais oral 2</b>						
RESPONSABLE(S) DE L'UE : N. FORTE						
<b>SESSION 1</b>						
Contrôle continu uniquement						
Épreuve(s)			pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	participation orale	part	X			1
2	test de vocabulaire	voc	X		40 min	1
3	présentation orale	oral	X		20 min	3
<b>SESSION 2</b>						
Contrôle continu uniquement						
Épreuve(s)				Titre court	Durée	Coeff.
	Nature et Intitulé de l'épreuve					
1	examen oral <b>Inscription préalable sur Examweb obligatoire</b>			oral sess 2	20 min	N/A

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 7

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<b>UE : ANLB206T Renforcement anglais 2</b>							
RESPONSABLE(S) DE L'UE : G.LAFON							
<b>SESSION 1</b>							
Contrôle continu							
Épreuve(s)				pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
		Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1		Exercices variés (grammaire, vocabulaire, expression, etc.)	Renf.2 CC		X	1h30	N/A

Contrôle terminal							
Épreuve(s)				pendant la session	Durée	Coeff.	
		Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1		Exercices variés (grammaire, vocabulaire, expression, etc.)	Renf.2 CT	X	1h30	N/A	

<b>SESSION 2</b>							
Contrôle continu ET terminal							
Épreuve(s)				Titre court	Durée	Coeff.	
		Nature et Intitulé de l'épreuve					
1		Exercices variés (grammaire, vocabulaire, expression, etc.)	Renf.2 sess.2		1h30	N/A	

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 8

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

UE : <b>ANLA301T - Langue et Civilisation Anglophones 3</b>							
RESPONSABLE(S) DE L'UE : G. LAFON							
<b>SESSION 1</b>							
Contrôle continu							
Épreuve(s)				pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	<b>Civilisation économique</b> (responsable : Cl. Anchordoqui)	Commentaire de texte dirigé.	mi- semestre	X		2h	1
2		Commentaire de texte sur texte inconnu.	CC-comm.		X	3h	2
3	<b>Traduction</b> (responsable : G. Lafon)	Thème.	CC-thème	X		1h30	1,5
		Version.	CC-version				1,5
4	<b>Langue orale</b> (responsable : N. Forté)	Participation et Interaction orale.	CC-part.	X			0,5
5		Examen de Compréhension orale.	CC-comp.		X	1h	2,5

Contrôle terminal							
Épreuve(s)				pendant la session	Durée	Coeff.	
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	<b>Civilisation économique</b> (responsable : Cl. Anchordoqui)	Commentaire de texte.	CT-comm.	X	3h	1	
1	<b>Traduction</b> (responsable : G. Lafon)	Thème.	CT-thème	X	1h30	0,5	
		Version.	CT-version			0,5	
1	<b>Langue orale</b> (responsable : N. Forté)	Examen de Compréhension orale.	CT-comp.	X	1h	1	

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 9

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<b>SESSION 2</b>						
Contrôle continu ET terminal						
Épreuve(s)				Durée	Coeff.	
Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1 à 3	<b>Civilisation économique</b> (responsable : Cl. Anchordoqui)	Commentaire de texte sur texte inconnu.	comm.		3h	1
	<b>ET/OU</b>					
	<b>Traduction</b> (responsable : G. Lafon)	Thème	thème		1h30	0,5
		Version	version			0,5
	<b>ET/OU</b>					
<b>Langue orale</b> (responsable : N. Forté)	Examen de Compréhension orale.	comp.		1h	1	

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 10

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<b>UE : ANLA306T - Renforcement anglais 3</b>						
RESPONSABLE(S) DE L'UE : G. LAFON						
<b>SESSION 1</b>						
Contrôle continu						
Épreuve(s)			pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	phrases de thème grammatical + exercices variés (grammaire, vocabulaire, expression, etc.).	Renf.3 CC		X	1h30	N/A

Contrôle terminal						
Épreuve(s)			pendant la session	Durée	Coeff.	
	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	phrases de thème grammatical + exercices variés (grammaire, vocabulaire, expression, etc.).	Renf.3 CT	X	1h30	N/A	

<b>SESSION 2</b>						
Contrôle continu ET terminal						
Épreuve(s)			Titre court	Durée	Coeff.	
	Nature et Intitulé de l'épreuve					
1	phrases de thème grammatical + exercices variés (grammaire, vocabulaire, expression, etc?).	Renf.3 sess. 2	1h30	N/A		

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 11

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

UE : <b>ANLA401T - Langue et Civilisation Anglophones 4</b>							
RESPONSABLE(S) DE L'UE : G. LAFON							
<b>SESSION 1</b>							
Contrôle continu							
Épreuve(s)				pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	<b>Civilisation économique</b> (responsable : A. Sippel)	Commentaire de texte guidé.	mi- semestre	X		2h	1
2		Commentaire de texte sur texte inconnu.	CC- comm.		X	3h	2
3	<b>Traduction</b> (responsable : G. Lafon)	Traduction	CC-trad.	X		1h30	3
4	<b>Langue orale</b> (responsable : N. Forté)	Participation et Interaction orale.	CC-part.	X			0,5
5		Présentation orale individuelle #1.	CC-oral1	X		20 mn	1,25
6		Présentation orale individuelle #2 <b>Inscription préalable sur EXAMWEB obligatoire.)</b>	CC-oral2		X	20 mn	1,25

Contrôle terminal							
Épreuve(s)				pendant la session	Durée	Coeff.	
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	<b>Civilisation économique</b> (responsable : A. Sippel)	Commentaire de texte.	CT-comm.	X	3h	1	
1	<b>Traduction</b> (responsable : G. Lafon)	Traduction	CT-trad.	X	1h30	1	
1	<b>Langue orale</b> (responsable : N. Forté)	Présentation orale individuelle. <b>Inscription préalable sur EXAMWEB obligatoire.</b>	CT-oral	X	20 mn	1	

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 12

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<b>SESSION 2</b>					
Contrôle continu ET terminal					
Épreuve(s)				Durée	Coeff.
Nom du module (& du responsable)	Nature et intitulé de l'épreuve	Titre court			
1 à 3	<b>Civilisation économique</b> (responsable : A. Sippel)	Commentaire de texte.	comm.	3h	1
	<b>ET/OU</b>				
	<b>Traduction</b> (responsable : G. Lafon)	Thème	thème	1h30	0,5
		Version	version		0,5
	<b>ET/OU</b>				
<b>Langue orale</b> (responsable : N. Forté)	Présentation orale individuelle. (Inscription préalable sur EXAMWEB obligatoire.)	oral.	20 mn	1	

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 13

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<b>UE : ANLA406T - Renforcement anglais 4</b>						
RESPONSABLE(S) DE L'UE : G. LAFON						
<b>SESSION 1</b>						
Contrôle continu						
Épreuve(s)			pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	thème grammatical + exercices variés (grammaire, vocabulaire, expression, etc.).	Renf.4 CC		X	1h30	N/A

Contrôle terminal						
Épreuve(s)			pendant la session	Durée	Coeff.	
	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	thème grammatical + exercices variés (grammaire, vocabulaire, expression, etc.).	Renf.4 CT	X	1h30	N/A	

<b>SESSION 2</b>						
Contrôle continu ET terminal						
Épreuve(s)			Titre court	Durée	Coeff.	
	Nature et Intitulé de l'épreuve					
1	thème grammatical + exercices variés (grammaire, vocabulaire, expression, etc.).		Renf.4 sess.2	1h30	N/A	

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 14

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### UE : ANLA501T - Langue et Civilisation Anglophones 5

RESPONSABLE(S) DE L'UE : A. JACOB

### SESSION 1

#### Contrôle continu

Épreuve(s)				pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	<b>Civilisation économique</b> (A. Jacob)	Présentation en groupe d'un commentaire de texte avec diaporama.	présentation	X		15-20 mn	1
2		Note de participation.	Part civi	X			1
3		Commentaire de texte écrit.	Comm CC		X	3h	3
4	<b>Traduction</b> (G. Lafon)	Thème.	thème	X		1h	2,5
5		Version.	version	X		1h	2,5
6	<b>Langue orale</b> (N. Forté)	Participation et Interaction orale.	Part oral	X			1
7		Examen de Compréhension orale – Restitution écrite.	Restit CC		X	1h	4

#### Contrôle terminal

Épreuve(s)				pendant la session	Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court			
1	<b>Civilisation économique</b> (A. Jacob)	Commentaire de texte écrit.	Comm CT	X	3h	1
1	<b>Traduction</b> (G. Lafon)	Thème ou version.	trad	X	1h30	1
1	<b>Langue orale</b> (N. Forté)	Examen de Compréhension orale – Restitution écrite.	Restit CT	X	1h	1

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 15

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<b>SESSION 2</b>					
Contrôle continu ET terminal					
	Nom du module (& du responsable)	Nature et intitulé de l'épreuve	Titre court	Durée	Coeff.
1 à 3	<b>Civilisation économique</b> (A. Jacob)	Commentaire de texte écrit.	Commentaire S2	3h	1
	<b>ET/OU</b>				
	<b>Traduction</b> (G. Lafon)	Thème ou version.	Trad S2	1h30	1
	<b>ET/OU</b>				
	<b>Langue orale</b> (N. Forté)	Compréhension orale-Restitution écrite.	Restit S2	1h	1

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 16

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<b>UE : ANLA506T - Renforcement en anglais 5</b>						
RESPONSABLE(S) DE L'UE : G. LAFON						
<b>SESSION 1</b>						
Contrôle continu uniquement						
Épreuve(s)			pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	exercices variés (grammaire, vocabulaire, expression, etc.).	Renf.5	x		1h45	N/A

<b>SESSION 2</b>				
Contrôle continu uniquement				
Épreuve(s)			Durée	Coeff.
	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court		
1	exercices variés (grammaire, vocabulaire, expression, etc.).	Renf.5	1h45	N/A

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 17

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### UE : ANLA601T - Langue et Civilisation Anglophones 6

RESPONSABLE(S) DE L'UE : A. JACOB

### SESSION 1

#### Contrôle continu

Épreuve(s)				pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	<b>Civilisation économique</b> (A. Jacob)	Présentation en groupe d'un dossier de synthèse avec diaporama.	présentation	X		15-20 min	1
2		Note de participation.	Part civi	X			1
3		Épreuve écrite de synthèse.	synthèse	X		2h	3
4	<b>Traduction</b> (G. Lafon)	Thème.	thème	X		1h	2,5
5		Version.	version	X		1h	2,5
6	<b>Langue orale</b> (: N. Forté)	Participation et Interaction orale.	Part oral	X			1
7		Présentation orale en binôme #1.	oral1	X		30 min	2
8		Présentation orale en binôme #2.	oral2	X		30 min	2

#### Contrôle terminal

Épreuve(s)				pendant la session	Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court			
1	<b>Civilisation économique</b> (A. Jacob)	Épreuve écrite de synthèse.	Synthèse CT	X	3h	1
2	<b>Traduction</b> (G. Lafon)	Thème ou version.	trad	X	1h30	1
3	<b>Langue orale</b> (: N. Forté)	Présentation orale individuelle. <b>Inscription obligatoire sur EXAMWEB</b>	oral	X	20 min	1

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 18

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<b>SESSION 2</b>					
<b>Contrôle continu ET terminal</b>					
<b>Nom du module (&amp; du responsable)</b>		<b>Nature et Intitulé de l'épreuve</b>	<b>Titre court</b>	<b>Durée</b>	<b>Coeff.</b>
1 à 3	<b>Civilisation économique</b> (A. Jacob)	Épreuve écrite de synthèse.	synthèse	3h	1
	ET/OU				
	<b>Traduction</b> (G. Lafon)	Thème ou version.	trad	1h30	1
	ET/OU				
	<b>Langue orale</b> (N. Forté)	Présentation orale individuelle <b>Inscription obligatoire sur EXAMWEB</b>	oral	20 min	1

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 19

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<b>UE : ANLA606T - Renforcement anglais 6</b>						
RESPONSABLE(S) DE L'UE : G. LAFON						
<b>SESSION 1</b>						
Contrôle continu uniquement						
Épreuve(s)						
	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court	pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
1	exercices variés (grammaire, vocabulaire, expression, etc.).	Renf.6	x		1h45	N/A

<b>SESSION 2</b>					
Contrôle continu uniquement					
Épreuve(s)					
	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court	Durée	Coeff.	
1	exercices variés (grammaire, vocabulaire, expression, etc.).	Renf.6	1h45	N/A	

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 20

*NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

UE : <b>ANLA701T - Business English for specialists 1</b>							
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Hélène Charlery et Claire Mansour							
<b>SESSION 1</b>							
Contrôle continu uniquement							
Épreuve(s)				pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	<b>Civilisation économique</b> (C. Puzzo)	Présentation orale	Civi éco oral	X		20 min	2
2		Épreuve écrite	Civi éco écrit	X		3h	6
3	<b>Communication orale</b> (H. Charlery)	Participation orale	Part com orale	X		-	1
4		Présentation orale	Prés com orale	X		20 min	3
5	<b>Traduction</b> (P. Sempéré et D. Villers)	Épreuve écrite	Trad	X		1h30	8

<b>SESSION 2</b>					
Contrôle continu uniquement					
Épreuve(s)				Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court		
1	<b>Civilisation économique</b> (C. Puzzo)	Présentation orale <b>Inscription obligatoire sur EXAMWEB</b>	Civi éco	40 min	1
2	<b>Traduction</b> (P. Sempéré et D. Villers)	Épreuve écrite	Trad	1h30	1

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 21

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

UE : <b>ANLA801T - Business English for specialists 2</b>							
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Damien Villers							
<b>SESSION 1</b>							
Contrôle continu uniquement							
Épreuve(s)				pendant les cours	pendant la session	Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court				
1	<b>Civilisation économique</b> (C. Mansour)	Présentation orale	Civi éco oral	X		20 min	1
2		Épreuve écrite	Civi éco écrit	X		3h	3
3	<b>Communication orale</b> (N. Duclos)	Présentation orale	Com orale	X		20 min	2
4	<b>Traduction</b> (D. Villers)	Épreuve écrite	Trad	X		1h30	4

<b>SESSION 2</b>					
Contrôle continu uniquement					
Épreuve(s)				Durée	Coeff.
	Nom du module (& du responsable)	Nature et Intitulé de l'épreuve	Titre court		
1	<b>Civilisation économique</b> (C. Mansour)	Présentation orale <b>Inscription obligatoire sur EXAMWEB</b>	Civi éco	40 min	1
2	<b>Traduction</b> D. Villers)	Épreuve écrite	Trad	1h30	1

### VOTE DU CONSEIL DE DÉPARTEMENT LE 12/10/2023 - VOTE DU CONSEIL D'UFR LE 16/10/2023 - PAGE 22

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables (consultez votre département pour en connaître la liste exacte à jour), la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.